

UTILISATION DU SOL

ZONE A BATIR LEGALISEE

EXTENSION DE LA ZONE A BATIR

EXISTANT	A AMELIORER	A CREER	A SUPPRIMER
-	-	-	-
-	-	-	-

RESSOURCES DU SOUS-SOL

ZONE "S" DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES LEGALISEES

S2	S1
----	----

MOBILITE

ROUTE PRINCIPALE

ROUTE DE LIAISON

ROUTE COLLECTRICE

ROUTE DE DESSERTE

ACCES

CARREFOUR

STATIONNEMENT PUBLIC

MODERATEUR DE TRAFIC / VALORISATION DE L'ESPACE RUE

ARRET DE BUS

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Mobilité douce

CHEMIN PIETONNIER / TROTTOIR

STATIONNEMENT CYCLES

RESEAU CYCABLE CANTONAL UTILITAIRE

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Itinéraires touristiques

CHEMIN DE RANDONNEE PEDESTRE

ITINERAIRE DE CYCLOTOURISME BALISE

-	-	-	-
-	-	-	-

SITES ET PAYSAGE

CORRIDOR A FAUNE D'IMPORTANCE LOCALE

SITE PROPICE AUX REPTILES

POINT DE VUE CARACTERISTIQUE

ELEMENTS NATURELS PROTEGES - Arbre isolé

ELEMENTS NATURELS PROTEGES - Verger

HAIE / SURFACE BOISEE - Boiseements hors-forêt hors zone à bâtir

AIRE FORESTIERE

EXISTANT	A AMELIORER	A CREER	A SUPPRIMER
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

ENERGIE

CONDUITE DE GAZ

CONDUITE DE GAZ MOYENNE PRESSION

PROJET SITE EOLIEN "CÔTE DU GLANEY"

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

INFORMATIONS INDICATIVES

PERIMETRE DE PROTECTION ISOS

"Inventaire du site construit à protéger - Catégorie 2"

ESPACE RESERVE AUX COURS D'EAU

COURS D'EAU SOUS TUYAUX (Tracé incertain)

COURS D'EAU A CIEL OUVERT ET ETENDUE D'EAU

PERIMETRE COMMUNAL

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Mis en consultation publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 31 du 3 août 2019

Adopté par le Conseil communal de la commune de Billens-Hennens, le . 09 . 09 . 2019

La Secrétaire : *[Signature]* La Syndique : *[Signature]*

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le . 19 JAN. 2022

Le Conseiller d'Etat, Directeur : *[Signature]*

